
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 15 février 2017

Résolution: CE17 0212

Vu la résolution CA17 26 0026 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 16 janvier 2017;

Il est

RÉSOLU :

1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction de bâtiments mixtes d'une hauteur maximale de 6 étages et de 20 m sur le lot numéro 2 402 168 du cadastre du Québec, bordé par l'avenue du Mont-Royal Est et les rues Augustin-Frigon, William-Tremblay et Molson », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

2 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction de bâtiments mixtes d'une hauteur maximale de 6 étages et de 20 m sur le lot numéro 2 402 168 du cadastre du Québec, bordé par l'avenue du Mont-Royal Est et les rues Augustin-Frigon, William-Tremblay et Molson » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1160963074
/pl

Pierre DESROCHERS

Président du comité exécutif

(certifié conforme)

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 17 février 2017